

### **Avis d'enquête publique**

du 21 novembre au 20 décembre 2022 inclus  
à Bartenheim, Blotzheim et Saint-Louis  
portant sur des captages d'eau potable à Bartenheim

#### **Le préfet du Haut-Rhin informe :**

Sur demande de Saint-Louis Agglomération, maître d'ouvrage, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eaux souterraines de captages situés sur le ban communal de Bartenheim et des périmètres de protection de ces captages sur les bans communaux de Bartenheim, Blotzheim et Saint-Louis, est prescrite par arrêté préfectoral du 3 novembre 2022.

Elle se déroulera du lundi 21 novembre 2022 à 10h00 au mardi 20 décembre 2022 à 18h00

Pendant toute cette durée :

- l'ensemble du dossier est déposé à la mairie de Bartenheim, siège de l'enquête, à la mairie de Blotzheim et à la direction de l'assainissement et de l'eau de Saint Louis Agglomération- 9 Croisée des Lys à Saint-Louis, où il pourra être consulté pendant les jours et heures d'ouverture au public.
- Ces documents sont consultables durant la même période sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin : <http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Dossiers-Enquetes-publiques>
- un accès gratuit au dossier sera garanti par un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin (11 avenue de la République à Colmar) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.89.29.22.17) ou par courriel à l'adresse suivante : [pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr)
- Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Saint-Louis Agglomération, par courriel à [parisot.david@agglo-saint-louis.fr](mailto:parisot.david@agglo-saint-louis.fr) .

Monsieur René JACQUES, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, aux dates et heures suivantes :

- Mairie de Bartenheim (siège de l'enquête) :
  - lundi 21 novembre de 10h00 à 12h00
  - mardi 20 décembre de 16h00 à 18h00
- Mairie de Blotzheim
  - jeudi 8 décembre de 15h30 à 17h30
- Saint-Louis : dans les locaux de Saint Louis Agglomération, à la direction de l'assainissement et de l'eau, 9 Croisée des Lys à Saint Louis :
  - mercredi 30 novembre de 14h00 à 16h00

En outre, le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête, ses observations et propositions sur le projet, selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Bartenheim (68870), 9 rue du Général De Gaulle,
- sur les registres d'enquête publique, disponibles à la mairie de Bartenheim, à la mairie de Blotzheim et dans les locaux de Saint Louis Agglomération - direction de l'assainissement et de l'eau - 9 Croisée des Lys à Saint Louis, pendant les jours et heures d'ouverture au public,
- par courriel à : [pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr) en précisant en objet «DUP forages AEP Bartenheim»,

L'autorité compétente pour se prononcer sur l'utilité publique du projet au terme de l'enquête publique est le préfet du Haut-Rhin.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera mise à la disposition du public pendant un an à la mairie de Bartenheim et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin :

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>